

Web et courriel

adresse électronique

sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégué.e.s syndicaux

Ruven GONZALEZ
Orléans

Véronique LOISON
Angers

Patrick EVEN
Rennes

Représentant.e.s au CA

Catherine GUIMARD
Orléans

Emmanuel DAVID
Toulouse

Au CE

Patrick EVEN
Secrétaire du CE
Rennes

Ruven GONZALEZ
Secrétaire adjoint
Orléans

Laurence MÉCHIN
Trésorière
Sophia-Antipolis

Michel CAIREY
REMONNAY
Besançon

Pierre-Louis CAZAUX
Orléans

Didier CHÉREL
Sophia-Antipolis

Isabelle DÉPORTES
Angers

Stéphane LECOINTE
Rennes

Anne POMART
Montpellier

Emmanuelle SALAZAR
Besançon

Délégué.e.s du personnel

Véronique LOISON
Angers

Maud BERAUD-SECK
Orléans

Sébastien CATALANO
Cayenne

Walter PERSELLO
Sophia-Antipolis

Christine FAURE
Bordeaux

Fabienne SCHIMENOVITZ
Puteaux

Guy LAURENT
Rennes

Hervé CHALAYE
Clermont-Ferrand

Violaine GRILLON
Paris

Bulletin d'information
aux personnels de l'ADEME

N° 127 - juin 2017

Flash Info



Négociation salariale 2017 le SNE signe, Oui trouver un accord est possible

Accord trouvé

dans le respect du cadrage de 1,89%

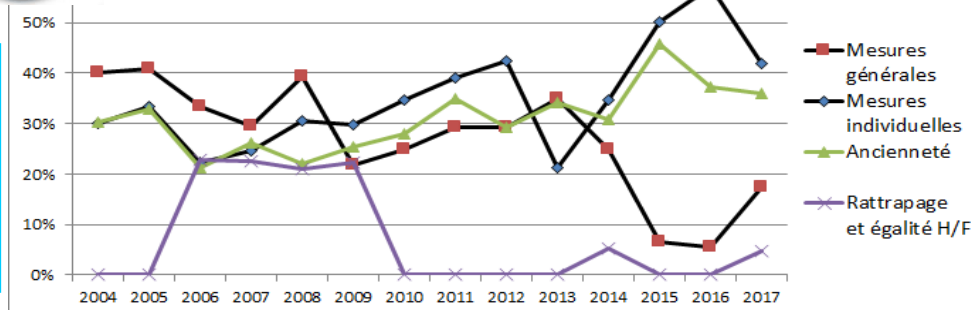
- Ancienneté **0,68%**
- Mesures générales **0,33% au 01/02/2017**
- Mesures égalité professionnelle (EP) hommes/femmes **200 points** sans attendre une enveloppe complémentaire hypothétique. La direction pourra faire valoir son effort auprès des tutelles pour l'année prochaine. La méthode d'attribution est en cours de concertation avec, pour la première fois, l'ensemble des syndicats et non les seuls signataires.
- Mesures EP congé maternité : **moyenne par échelle des promotions et primes individuelles. avec 2 pts minimum**
- Changements de fonction et mises à jour de poste dont réorganisations : **1100 pts**
- Promotions au mérite **630 pts.**
- Part variable du CODIR moyenne de **1640 € net**
- Primes individuelles de **500 € net** pour 18% des salarié.e.s,

Pour sortir du blocage qui dure depuis des années et avancer, voire trouver un accord, il a fallu faire beaucoup de concessions. Durant toutes ces réunions, le SNE a insisté pour poursuivre la négociation et déboucher sur un compromis.

Le SNE a cédé en acceptant : le déséquilibre entre mesures générales et individuelles; le principe de la part variable du Codir et des primes; la réalisation d'une étude sur l'épargne salariale demandée par la CFDT. En contrepartie, **le SNE, fidèle à ses valeurs, a obtenu le rétablissement des mesures égalité professionnelle hommes/femmes et un petit relèvement des mesures générales (0,33% contre 0,1 en 2016)** alors que l'inflation prévisionnelle est de l'ordre de 1%. Un léger rééquilibrage se lit sur le graphe ci-dessous.

Le SNE a également obtenu que les critères de primes individuelles intègrent la participation à des projets collaboratifs, la valorisation de l'intelligence collective, la transversalité et le mieux travailler ensemble **pour TOUS les métiers.**

Evolution salariale à l'Ademe



Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salarié.e.s auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.

Parce que l'action syndicale s'appuie sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.